

Attribution de subvention dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux entreprises (RIAC)

RAPPORTEUR : Christophe ARFEUILLÈRE

Comité d'agrément 9 septembre 2025

Références :

- Délibération du 11 juillet 2024 relative au règlement d'intervention des aides aux entreprises ;
- PV du comité d'agrément du 9 septembre 2025.

Le comité d'agrément s'est réuni le 9 septembre 2025 afin d'émettre un avis sur les 26 dossiers de demandes d'aides sollicitées dans le cadre des axes prévus au règlement.

Le comité a validé l'attribution de l'aide à 26 dossiers (21 dossiers « commerces-services-artisanat » et 5 dossiers Agriculture-PAT)

Comité « Commerce-service - artisanat »

➤ Aix :

➤ SAS ALIDAMA – Valentin Bourgeade

Nature de la demande d'aide : Créa-commerce

Valentin Bourgeade franchit une nouvelle étape dans sa carrière en devenant restaurateur indépendant. Séduit par le potentiel et l'emplacement du restaurant L'Aixoï, propriété de la mairie, il a décidé de le relancer avec une vision claire : proposer une cuisine généreuse, authentique et accessible, tout en valorisant les produits locaux.

Pour assurer une exploitation performante et conforme aux exigences professionnelles, il a besoin d'investir dans du matériel de cuisine et d'équipement, garantissant ainsi un démarrage solide et respectueux des normes actuelles.

Valentin Bourgeade sollicite dans le cadre de notre règlement :

- le **dispositif ACS3**, Créa-commerce pour un montant de **3 932,32 €** et la bonification de **290,00 €** sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : **4 222,32 €**

➤ Bort-les-Orgues :

➤ Atelier Mad'o – Jean-Jacques Juillard

Nature de la demande d'aide : aide au matériel et équipement

L'association MAD'O, active depuis quatre ans, œuvre pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie en favorisant le réemploi d'aides techniques (fauteuils roulants, déambulateurs, lits médicalisés, etc.). Son action solidaire répond à un double

enjeu : lutter contre le gaspillage de matériel médical fonctionnel, souvent mis au rebut, et améliorer l'accès aux aides techniques pour les personnes disposant de faibles ressources.

M. Jean-Jacques Juillard, Président de l'association, sollicite dans le cadre de notre règlement :

- le **dispositif ACS2**, aide à l'investissement matériel de 35 % pour un montant de **4 000,00 €** et la bonification de **580,00 €** sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 4 580,00 €

➤ **SNC « Le Carré d'As » – Lydie Mercier et Aurélien Faron**

Nature de la demande d'aide : Créa-commerce

Aurélien Faron et Lydie Mercier ont décidé de s'associer dans un projet de vie commun : la reprise du Carré d'As, un tabac-café situé avenue Marmontel à Bort-les-Orgues.

Le projet vise à maintenir les activités existantes (tabac, bar, jeux...) tout en apportant une nouvelle dynamique, éventuellement via des services complémentaires ou une modernisation légère des lieux, dans le respect de l'esprit convivial du commerce.

Dans le cadre du dispositif ACS3 et ACS1, créa reprise commerce et bonification liée à l'obtention des prêts d'honneur, Lydie Mercier et Aurélien Faron sollicitent dans le cadre notre règlement :

- L'aide à la création de 1 500,00 € et la bonification par l'accompagnement de la CCI ;
- L'aide aux loyers de 25 % la première année pour 1 500,00 € ;
- La bonification de 145,00 € en lien avec l'écoresponsabilité et le projet de territoire HCC ;
- L'aide de 20% dans la limite de 3 000,00€ pour les prêts d'honneur du réseau Initiative-Corrèze.

Montant proposé par le comité : 6 145,00 €

➤ **Davignac :**

➤ **SARL « Chez Nini » – Stéphanie Ravet et Sébastien Debuire**

Nature de la demande d'aide : Créa-commerce

Stéphanie Ravet et Sébastien Debuire ont un projet qui consiste en la reprise et l'exploitation d'un restaurant-bar multiservice situé au cœur de la commune de Davignac, dans un local communal récemment réhabilité, mis en location par la mairie.

Dans le cadre des besoins liés à l'implantation et l'exploitation de ce commerce multiservice à Davignac, ils sollicitent dans le cadre de notre règlement le **dispositif ACS3, Créa-commerce** :

- une aide directe d'un montant de 1 500,00 € ;
- une aide au besoin matériel (20 %) pour un montant de 2 331,48 € ;

- la bonification de 290,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 4 121,48 €

➤ Liginiac :

➤ SAS Andropie – Marie Guy et Jean-Nicolas Ducrot

Nature de la demande d'aide : Aide aux travaux

En 2021, Jean-Nicolas DUCROT et Marie GUY se sont portés acquéreurs d'une propriété située au 20 rue du Tacot, en plein centre bourg de Liginiac (19160).

Le projet consiste en :

- **La réhabilitation de l'habitation existante**

Ce bâtiment sera destiné à accueillir des intervenants professionnels de santé (logements temporaires) et/ou des touristes, selon les périodes et les besoins.

- **Aménagement de l'ancienne grange (longère)**

Actuellement inoccupé, cet espace sera transformé en unité de vie et d'accueil à vocation médicale.

L'aménagement en rez-de-chaussée comprendra deux zones distinctes :

- Un cabinet médical dédié à l'activité de Mme Marie Guy,
- Une zone de bureaux médicaux destinés à la location ou à la mise à disposition pour d'autres professionnels de santé (infirmiers, psychologues, kinésithérapeutes, etc.).

Cette transformation vise à créer un véritable pôle de santé de proximité.

- **Optimisation de l'espace en rez-de-jardin**

Le rez-de-jardin sera réaménagé afin d'accueillir des bureaux confortables et agréables, destinés à des porteurs de projets ou professionnels indépendants.

L'objectif est de favoriser l'implantation locale de nouveaux acteurs économiques ou médicaux, dans un cadre de travail adapté et qualitatif.

Dans le cadre des besoins travaux de la SCI Andropie, M. Nicolas Jean DUCROT et Marie Guy, sollicitent dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS2, aide à l'investissement matériel de 10 % pour un montant de 4 000,00 € et la bonification de 580,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire ;

Montant proposé par le comité : 4 580,00 €

➤ SNC Loscaminos « Le Liginiaçois » – Mathieu Lozano et Lily Duchemin

Nature de la demande d'aide : Créa-commerce

Mathieu Lozano et Lily Duchemin ont décidé de se lancer en couple dans une aventure entrepreneuriale et participer à une économie plus locale, durable, agir et évoluer dans une dimension plus humaine. Ils ont candidaté pour la reprise en gérance de l'établissement et soutenu leur projet devant l'équipe municipale de la commune de Liginiac.

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement ACS3 Créa-commerce, Mathieu LOZANO et Lily DUCHEMIN sollicitent l'aide Créa-commerce :

- De 1 500,00 € pour la création de l'activité
- De 2 947,14 € pour les travaux (AFR 20 %) engagés dans les besoins en matériel et ameublement du local commercial
- De 290,00 € de bonification en lien avec l'écoresponsabilité et le projet de territoire

Montant proposé par le comité : 4 737,14 €

➤ **Maussac :**

➤ Assistante maternelle – Sandrine Eyrolles

Nature de la demande d'aide : Aide aux besoins matériels

Mme Eyrolles est installée en tant qu'assistante maternelle depuis 2022. Son projet consiste en l'acquisition de matériel pédagogique et ludique destiné à enrichir l'environnement d'accueil des jeunes enfants dans le cadre de l'activité d'une assistante maternelle agréée exerçant sur le territoire de Haute-Corrèze Communauté. Il s'agit plus précisément de jeux d'éveil et de jeux d'extérieur.

Dans le cadre de notre **dispositif ACS2**, elle sollicite l'aide à l'investissement matériel de 20 % pour un montant de 414,34 € et la bonification de 750,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 1 164,34 €

➤ **Meymac :**

➤ SARL Auriat – Stéphane Auriat

Nature de la demande d'aide : Aide aux besoins matériels

Stéphane Auriat, gérant de la SARL Auriat, prévoit l'acquisition d'un broyeur automoteur télécommandé sur chenilles, pour exercer plus facilement et sécuriser son activité.

Dans le cadre de son besoin matériel, Stéphane AURIAT, sollicite dans le cadre de notre règlement le **dispositif ACS2**, aide à l'investissement matériel de 35 % pour un montant de 4 000,00 € et la bonification de 580,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 4 580,00 €

➤ **Neuvic :**

➤ « A Livre Ouvert » – Elise Beauvallet

Nature de la demande d'aide : Aide aux travaux

En 2025, Élise Beauvallet, artisane d'art spécialisée en reliure, a fait l'acquisition de sa résidence principale située en centre-bourg de Neuvic (19160). Dans le cadre de ce projet habitat, elle a choisi d'y transférer son atelier de reliure d'art, renforçant ainsi l'activité artisanale locale.

Les travaux portés sur l'atelier, d'une superficie de 100 m², est conçu pour accueillir le public (clients, partenaires, curieux du métier) et pour répondre aux normes de sécurité et de fonctionnalité propre aux activités artisanales. L'espace est pensé comme un lieu de travail, de transmission et de valorisation du savoir-faire de la reliure d'art.

Dans le cadre des besoins matériels et aménagement, Mme Elise Beauvallet sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS2, aide aux travaux et l'aménagement de son atelier de reliure de 20 % pour un montant de 4 000,00 € et la bonification de 580,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire ;

Montant proposé par le comité : 4 580,00 €

➤ **Saint-Exupéry-les-Roches :**

➤ **SARL « UP QVT » – Eléonore Vicard**

Nature de la demande d'aide : Aide aux travaux et besoins matériels

Salariée depuis près de 20 ans dans le domaine de la qualité, Eleonore Vicard a acquis une solide expérience en gestion des risques, prévention et amélioration continue. Sensibilisée aux enjeux de sécurité en entreprise, elle a orienté ses compétences vers la formation en santé et sécurité au travail (SST).

Son objectif : accompagner les entreprises dans la formation de leurs équipes à la prévention des risques professionnels.

Eléonore Vicard sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS2, aide à l'investissement de 10 % pour un montant de 914,22 € et la bonification de 290,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 1 204,22 €

➤ **Soursac :**

➤ **Boulangerie – pâtisserie – Daniel Raynal**

Nature de la demande d'aide : Aide à l'équipement

La famille Raynal souhaite moderniser l'outil de production biscuitier et renforcer la production de ce biscuit dans l'objectif de gagner en productivité, assurer la cohabitation temporaire entre la boulangerie et la biscuiterie et de mieux appréhender à terme la cession de l'activité boulangerie pâtisserie.

Dans le cadre des besoins matériel pour le développement de l'atelier biscuiterie, M. Raynal Daniel, sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS2, aide à l'investissement matériel de 20 % pour un montant de 4 000,00 € et la bonification de 415,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 4 415,00 €

Envoyé en préfecture le 07/10/2025

Reçu en préfecture le 07/10/2025

Publié le



ID : 019-200066744-20250925-20250404-DE

➤ Ussel :

➤ SCI AFC « Taxi Angel » - Franck Angel

Nature de la demande d'aide : Aide aux travaux

La société A et F Transport, entreprise spécialisée dans le transport, le taxi et la location de véhicules, a acquis en 2023 un local professionnel comprenant un bâtiment et des garages, situé dans la Zone d'Activités du Theil à Ussel (Corrèze).

Depuis son installation dans ses nouveaux locaux, A et F Transport continue de se développer, et souhaite désormais réhabiliter une partie du bâtiment afin d'optimiser l'espace disponible et diversifier ses sources de revenus.

L'objectif est de mettre à disposition des locaux professionnels à louer, des espaces de travail adaptés, et valoriser le patrimoine immobilier de l'entreprise.

Dans le cadre de l'optimisation des locaux professionnels et la création de bureaux à louer, M. Franck Angel via la SCI AFC, sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS2, aide à l'investissement matériel de 35 % pour un montant de 4 000,00 € et la bonification de 290,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : **4 290,00 €**

➤ SCI Mathieu – Arnaud Mathieu

Nature de la demande d'aide : Aide aux travaux

Monsieur Arnaud Mathieu, artisan plombier chauffagiste, est propriétaire depuis 2021 d'un immeuble locatif situé en centre-ville d'Ussel, loué depuis 2024 à Monsieur Yildirim dans le cadre d'un bail commercial, pour l'exploitation d'une activité de restauration rapide (fast-food).

En 2025, un contrôle sanitaire a été réalisé dans l'établissement par les autorités compétentes. À la suite de ce contrôle, des travaux de mise en conformité sanitaire ont été exigés, certains incombant au propriétaire.

Dans le cadre des besoins de mises aux normes dans ce restaurant « Le Duo », M. Arnaud Mathieu, sollicite dans le cadre de notre règlement le **dispositif ACS2**, aide aux travaux de 35% pour un montant de 4 000,00 € et la bonification de 415,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : **4 415,00 €**

➤ EI « Du chef à l'assiette » - Didier Leroy

Nature de la demande d'aide : Aide à l'investissement

Didier Leroy est chef d'entreprise en traiteur depuis 1998. Fort d'une implantation sur 4 départements : Cantal, Puy de Dôme, Creuse et Corrèze.

En 2021 il accélère sa croissance en développant plus fortement l'activité de traiteur sur Ussel : « du chef à l'assiette ».

Dans le cadre des besoins matériel de l'entreprise « Du chef à l'assiette », Didier Leroy, sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS2, aide à l'investissement matériel de 35 % pour un montant de 3 137,92 € et la bonification de 290,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 3 427,92 €

➤ **SARL Casa Napoli – Anthony Vermeil et Julien Silvestri**

Nature de la demande d'aide : Créa commerce

En fin d'année 2024, Anthony Vermeil et Julien Silvestri ont décidé de s'associer pour créer une pizzeria au format à emporter, avec une ouverture en soirée 5 jours par semaine, du mercredi au dimanche.

Dans le cadre des besoins matériel de cuisine et d'aménagement, M. Julien SILVESTRI et Tony VERMEIL, sollicitent dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS3, Créa-commerce :
 - Avec une aide directe d'un montant de 1500,00 €,
 - Avec l'aide au besoin matériel (17,5 %) pour un montant de 3 342,52 €,
 - Avec la bonification de 290,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire ;

Montant proposé par le comité : 5 132,52 €

➤ **SARL « Choco Ussel » - Raphaël Juillard-Condat**

Nature de la demande d'aide : Aide aux travaux et aménagement et bonification liée à l'obtention des prêts d'honneur.

Raphaël Juillard-Condat s'est lancé dans l'aventure entrepreneuriale en souhaitant ouvrir une franchise « Jeff de Bruges » au centre commercial Leclerc à Ussel.

Le projet repose sur la création d'un espace de vente de 70 m² avec des travaux et des besoins en aménagement important. Il repose sur un bail commercial progressif et prévoit l'embauche de deux salariés pour assurer l'exploitation quotidienne.

Dans le cadre des besoins lié à son installation dans la galerie commerciale, M. Raphael Juillard-Condat, sollicite dans le cadre de notre règlement :

- le dispositif ACS2, aide à l'investissement matériel de 35 % pour un montant de 4 000,00 € et la bonification de 455,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire ;
- le dispositif ACS1, bonification de 3 000,00 € liée à l'obtention des prêts d'honneurs.

Décision du comité :

Attribuer une aide de 3 000,00 € au titre du dispositif ACS1, en soutien à la dynamique entrepreneuriale du porteur de projet et à son accompagnement par le Réseau Entreprendre,

reconnu pour son rôle dans le développement local et ne pas favoriser l'aide publique aux aménagements en zone commerciale dans le cadre du dispositif ACS 2.

Montant proposé par le comité : 3 000,00 €

➤ **EI « JC Consulting » - Juliette Coeurdevey**

Nature de la demande d'aide : Aide aux travaux d'aménagement et amélioration du linéaire commercial

Juliette Coeurdevey développe une activité de courtage en prêt immobilier à Ussel et souhaite disposer d'un espace d'accueil professionnel pour recevoir sa clientèle (particuliers et professionnels) et structurer sa présence locale.

Pour cela, elle engage une réhabilitation complète d'un local commercial de 50 m² en rez-de-chaussée, situé dans une rue passante à fort potentiel (rue Pasteur).

Dans le cadre de ses besoins d'investissement travaux dans son local commercial, Juliette Coeurdevey sollicite dans le cadre de notre règlement :

- le dispositif ACS2, aide à l'investissement matériel et travaux de 17,5 % pour un montant de 4 000,00 € et la bonification de 480,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.
- Le dispositif ACS4 aide à l'amélioration du linéaire commercial de 17,5 % pour un montant de 1783,14 €.

Montant proposé par le comité : 6 363,14 €

➤ **SCI Teixeira – Teixeira Concept – Cristiano Teixeira**

Nature de la demande d'aide : projet de développement artisanal

Dans le cadre du développement de la société SARL Teixeira Concept, Monsieur Cristiano Teixeira a acquis un ensemble immobilier situé au 72 avenue Carnot, à Ussel. Cet investissement est supporté par la SCI Teixeira.

L'objectif est d'aménager le rez-de-chaussée, d'une superficie d'environ 500 m², afin d'y créer les nouveaux locaux de l'entreprise.

Dans le cadre des besoins en aménagement de l'espace commercial, Cristiano Teixeira, sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS6, aide à l'accompagnement dans les projets de développement de 20% pour un montant de 14 163,18 € et la bonification de 2 275,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire ;

Montant proposé par le comité : 16 438,18 €

➤ **SASU Transport Mialdéa – Jean-Charles Mialdéa**

Nature de la demande d'aide : Aide aux travaux

En 2001, Jean-Charles Mialdéa a décidé de créer sa propre entreprise de transport public (relatif au transport de marchandise pour le compte d'autrui).

Dans un souci d'amélioration de ses performances énergétiques, de confort de travail et de réduction de son empreinte environnementale, l'entreprise souhaite procéder au remplacement de plusieurs fenêtres vétustes et d'une porte sectionnelle industrielle sur son bâtiment principal.

Dans le cadre des besoins travaux dans son local professionnel M. Jean-Charles Mialdéa sollicite dans le cadre de notre règlement le dispositif ACS2, aide à l'investissement matériel de 35 % pour un montant de 2 167,81€ et la bonification de 290,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 2 457,81 €

➤ **Assistante maternelle – Blandine Dumas**

Nature de la demande d'aide : Aide à l'investissement matériel

Blandine Dumas est installée en tant qu'assistante maternelle depuis 2022. Son projet consiste en l'acquisition de matériel pédagogique et ludique destiné à enrichir l'environnement d'accueil des jeunes enfants dans le cadre de l'activité d'une assistante maternelle agréée exerçant sur le territoire de Haute-Corrèze Communauté. Il s'agit plus précisément de jeux d'éveil et de jeux d'extérieur.

Dans le cadre de notre **dispositif ACS2**, elle sollicite l'aide à l'investissement matériel de 35 % pour un montant de 718,22 € et la bonification de 580,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 1 298,22 €

➤ **« Le comptoir du marché » - Victor Loutrat et Thibault Arrivé**

Nature de la demande d'aide : Aide à l'investissement matériel

Thibaut Arrivé et Victor Loutrat, deux jeunes Ussellois, ont décidé de créer une société : *Le Comptoir du Marché*.

Installée sur la place du marché à Ussel, leur activité principale est le débit de boissons (bar-brasserie). Ces deux jeunes entrepreneurs, tous deux doublement actifs, ont saisi l'opportunité de l'appel d'offres lancé par la mairie dans le cadre de la réhabilitation du marché couvert, et ont été lauréats de ce projet.

Dans le cadre des besoins matériel de la mise en route du comptoir du marché, ils sollicitent dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif ACS2, aide à l'investissement matériel de 17,5 % pour un montant de 1 411,19 € et la bonification de 415,00 € sur l'écoresponsabilité en lien avec notre projet de territoire.

Montant proposé par le comité : 1 826,19 €

Comité « Agriculture et alimentation »

➤ Alleyrat :

➤ GAEC du Champ Haut – Christian Couegnas

Nature de la demande d'aide : Aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité et à la prévention et la sécurité des agriculteurs

Le GAEC du Champ Haut souhaite acquérir du matériel pour améliorer son atelier ovin et réduire les risques de santé pour les associés.

Dans le cadre de ce projet, M. et Mme COUEGNAS souhaitent investir dans :

- Une cage de retournement ovine pour travailler en toute sécurité,
- Une bascule spécialisée pour les agneaux pour pouvoir mieux trier les animaux et gagner en productivité,
- Un nouveau siège pour remplacer celui de leur tracteur principal qui leur cause des douleurs au niveau du dos.

Dans le cadre de son projet d'investissement, le GAEC du Champ Haut sollicite dans le cadre de notre règlement :

- L'aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité à hauteur de 1 455,53 €,
- L'aide pour le bien-être, la prévention et la sécurité des agriculteurs à hauteur de 813,00€.

Montant proposé par le comité : 2 268,53 €

➤ Chirac-Bellevue :

➤ El Sébastien Manzagol

Nature de la demande d'aide : Aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité et à la certification en agriculture biologique

M. Manzagol souhaite diversifier sa production avec la mise en place d'un cheptel ovin dès l'automne 2025. La production sera elle aussi certifiée Agriculture Biologique. Le cheptel comptera environ 10 brebis, 10 agnelles et 1 bélier en fin d'année. L'objectif à terme est d'avoir environ 40 brebis. Les agneaux seront valorisés, comme les porcs, en totalité via la vente directe grâce à l'atelier de découpe et transformation déjà présent.

Dans le cadre de son projet d'investissement, M. Manzagol sollicite dans le cadre de notre règlement :

- L'aide en faveur de la diversité des filières et des circuits de proximité à hauteur de 3 901,54 €,
- L'aide à la certification en agriculture biologique pour 325,09 €

Montant proposé par le comité : 4 226,63 €

➤ El Bruno Roussel

Nature de la demande d'aide : Aide à la prévention et la sécurité des agriculteurs

M. Roussel souhaite améliorer ses conditions de travail au quotidien, notamment son poste de travail, en investissant dans un siège pour son tracteur VALTRA dans lequel il passe beaucoup de temps au moment de la récolte et quand il distribue le fourrage aux animaux en hiver.

Dans le cadre de son projet d'investissement, M. Roussel sollicite dans le cadre de notre règlement :

- L'aide à l'équipement pour le bien-être, la sécurité et la prévention des risques des agriculteurs à hauteur de 553,08 €.

Montant proposé par le comité : **553,08 €**

➤ Meymac :

➤ El Vincent Chaumeil

Nature de la demande d'aide : Aide à l'investissement informatique et technologique

M. CHAUMEIL souhaite acquérir un drone pour la surveillance de ses troupeaux. L'objectif est de gagner du temps et réduire la pénibilité de son travail.

L'investissement est prévu en 2025.

Dans le cadre de son projet, M. CHAUMEIL sollicite dans le cadre de notre règlement une aide à l'investissement informatique et technologique à hauteur de **422,66 €** pour un montant de dépenses de 1 056,66 €.

Montant proposé par le comité : **422,66 €**

➤ Association « Du bleu dans le gris » - Jacqueline Couffy-Auroux

Nature de la demande d'aide : Aide à l'investissement des structures d'aide alimentaire

L'association « Du Bleu dans le gris » gère une épicerie sociale et solidaire implantée à Meymac. Son activité consiste en la **vente de denrées alimentaires, de produits d'hygiène et d'entretien à prix très réduits (à perte)** ainsi que la distribution gratuite de produits relevant de l'aide alimentaire à un public en situation de précarité.

Le projet de l'association porte sur l'acquisition de matériel en vue de répondre à plusieurs enjeux :

- Un kakémono et des parasols professionnels pour la tenue des stands ainsi que pour les ateliers de sensibilisation ;
- Un congélateur pour augmenter le volume de stockage froid et diminuer la consommation d'énergie ;
- Un ordinateur portable et une imprimante pour faciliter les démarches administratives et le suivi partagé des actions par les bénévoles ;

- Des ventilateurs pour le confort des bénévoles en été dans le petit local qui implique une certaine proximité.

Dans le cadre de ses besoins matériel, l'association Du Bleu dans le gris, représentée par sa présidente Mme Jacqueline COUFFY-AUROUX, sollicite dans le cadre de notre règlement :

- Le dispositif PAT2 : Aide à l'investissement des structures d'aide alimentaire de 495,49€

Montant proposé par le comité : 495,49 €